



Commune de Marchissy



Commande des sapins de Noël



Nous prions les habitants de Marchissy désireux d'obtenir un sapin de Noël de passer commande au moyen du bulletin ci-dessous

jusqu'au 22 novembre 2024 dernier délai
par courrier ou par mail à l'administration communale

- Les sapins proviennent des forêts communales pour les épicéas ou de Suisse pour les « Nordmann »
- Deux tailles sont à disposition : 100-150 cm et 150-200 cm (taille moyenne des sapins)
- Le premier sapin par ménage, est gratuit
- Les suivants seront facturés :
jusqu'à 2 m = CHF. 10.00, de 2 m à 2.5 m = CHF. 15.00, de 2.5m et plus = CHF. 20.00
Paiement, en espèces, sur place.
- Ils seront **distribués le samedi 7 décembre entre 10h00 et 11h30** au bâtiment forestier de l'AGFORS (route des Montagnes 36)
- Les sapins ne sont ni repris, ni échangés.

BON DE COMMANDE – SAPIN DE NOËL



Je, soussigné, passe commande d'un sapin de Noël et accepte les conditions susmentionnées

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date et signature :

	100 / 150 cm	150 / 200 cm
Epicéa		
Sapin Nordmann		

AVIS

Suppression de l'envoi des tout-ménages en format papier dès 2025

Chers habitants,

La Municipalité s'étant dotée de l'application **COMMUNEapp** a décidé de supprimer l'envoi des tout-ménages en format papier dès 2025.

A la place, les tout-ménages seront notifiés sur **COMMUNEapp** et mis sur le site marchissy.ch.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient continuer à les recevoir par la poste, nous vous prions de vous annoncer à l'administration communale : 022 368 11 86 ou greffe@marchissy.ch.

Nous vous encourageons à télécharger l'application gratuite :



N'hésitez pas à vous adresser à l'administration communale si vous avez des questions !